

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-2538

présenté par

Mme Victory, Mme Tolmont, M. Juanico, Mme Manin, M. Aviragnet, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Jean-Louis Bricout, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, M. Hutin, Mme Jourdan, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Leseul, M. Letchimy, M. Naillet, Mme Pau-Langevin, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rabault, Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Médias, livre et industries culturelles »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

| Programmes | + | - |
|---------------------------------|-----------|-----------|
| Presse et médias | 3 000 000 | 0 |
| Livre et industries culturelles | 0 | 3 000 000 |
| TOTAUX | 3 000 000 | 3 000 000 |
| SOLDE | 0 | |

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à attribuer 3 millions d'euros aux radios libres et associatives.

Elles sont environ 160 radios indépendante pour 640 radios libres. La crise actuelle démontre toute l'importance de ces radios de proximité qui se sont, ces derniers mois et aujourd'hui encore, fortement impliquées pour accompagner des actions autour du lien social.

Il est donc essentiel de fournir à ces radios libres et associatives les moyens d'exercer cette mission de proximité. D'autant plus qu'elles ne parviennent pas à bénéficier du fonds de soutien à la diffusion hertzienne FM et DAB+ de 30 millions mis en place. Au delà du cadre de relance, il s'agit, par cet amendement, d'augmenter leurs moyens de manière pérenne.

Afin d'être recevable cet amendement est gagé ainsi :

- il abonde de 3 millions d'euros en AE et CP l'action 06 – Soutien à l'expression radiophonique locale du programme 180 – Presse et médias

- il diminue de 3 millions d'euros en AE et CP de l'action 02 – Industries culturelles du programme 334 – Livre et industries culturelles